

Conditions d'admission

Admission en Master 1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise (en vue de poursuite en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage) :

Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent.

Attention :

Les candidatures au Diplôme National de Master (DNM) se déroulent via la plateforme officielle «Mon master». La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise au directeur de l'UFR qui les prononce.

Candidature Master 1 :

Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

Admission en Master 2, Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage :

A l'issue de la première année de master Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise, l'inscription en deuxième année de Master dans le parcours droit Social et RSE est de droit lorsque la validation du M1 Droit social et RSE a été acquise sans redoublement l'année précédant l'année de formation en M2.

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master 1) ou à dominante juridique ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent.

La sélection des candidatures est réalisée sur dossier par le(s) responsable(s) du Master 2, parcours Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage, qui proposent les admissions directes en M2 Droit Social et Relations Sociales dans l'Entreprise en apprentissage au directeur de l'UFR qui les prononce.

Candidature Master 2 : Plateforme « Eandidats »

<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Contacts



RESPONSABLES DE FORMATION

Nathalie FERRÉ, professeure des universités
Magali ROUSSEL, maîtresse de conférences

SECRETARIATS PÉDAGOGIQUES

M1 (Bureau H 209) : 01 49 40 32 92 ; m1prive.dsps@univ-paris13.fr
M2 (Bureau H 210) : 01 49 40 44 10 ; m2rse_appr.dsps@univ-paris13.fr
Relations entreprises pour les stages (BureauJ200) :
0149403998; stages.dsps@univ-paris13.fr

INFORMATIONS INSCRIPTIONS

Service Scolarité de l'UFR DSPS (Bureau H 213)
scolarite.dsps@univ-paris13.fr / 01 49 40 44 75 / 01 49 40 61 38

Accès



CAMPUS DE VILLETANEUSE

Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales
99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

En transport en commun

Depuis Paris : Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

MASTER DROIT

Parcours Droit Social et relations
sociales dans l'entreprise
en apprentissage



UFR DSPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

WWW.UNIV-SPN.FR





COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ **Aptitude à donner des consultations** en droit social en qualité d'avocat ou de juriste.
- ▶ **Aptitude à rédiger des actes et documents divers** en lien avec le droit social (contrat de travail, lettre de licenciement).
- ▶ **Aptitude à exposer clairement les problèmes de droit** et à les analyser.
- ▶ **Aptitude à l'écoute et à la compréhension** des publics de salariés.
- ▶ **Compétences en ressources humaines** (évaluation, recrutement, formation professionnelle, santé et sécurité au travail...).
- ▶ **Capacité à mener des négociations** et à tenir des réunions.



OBJECTIFS

**Le parcours est à visée professionnelle.
Ses objectifs sont de :**

- ▶ Compléter la formation des étudiants dans les matières indispensables à la formation de tout avocat ou juriste en droit social ;
- ▶ Donner aux étudiants toutes les compétences théoriques et pratiques que requièrent les fonctions de juriste en droit social dans un contexte où les relations de travail doivent être maîtrisées ;
- ▶ Mettre les étudiants en situation de se présenter à certains concours et examens et de les réussir (école du barreau, inspection du travail...).



PROGRAMME

MASTER 1^{ère} ANNÉE SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UE 1 - FONDAMENTALE 1 (9 ECTS)

- ▶ Droit de la sécurité sociale (3 ECTS)
- ▶ Le contrat de travail (6 ECTS)

UE 2 - FONDAMENTALE 2 (6 ECTS)

- ▶ Conventions et accords collectifs de travail (6 ECTS)

UE 3 - COMPLÉMENTAIRE 1 (6 ECTS)

- ▶ Histoire du droit social (6 ECTS)
- ▶ Une matière au choix : droit des assurances OU Régime général de l'obligation (3 ECTS)

UE 4 - COMPLÉMENTAIRE 2 (6 ECTS)

- ▶ Droit international privé 1 (3 ECTS)
- ▶ Droit de la santé (3 ECTS)

UE 5 - UNITÉ TRANSVERSALE (3 ECTS)

- ▶ Anglais juridique

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UE 6 - FONDAMENTALE 1 (9 ECTS)

- ▶ Droit social international et européen (3 ECTS)
- ▶ La représentation du personnel (6 ECTS)

UE 7 - FONDAMENTALE 2 (6 ECTS)

- ▶ Protection sociale (6 ECTS)

UE 8 - COMPLÉMENTAIRE 1 (6 ECTS)

- ▶ Préventions et traitements des entreprises en difficultés (3 ECTS)
- ▶ Une matière au choix : Droit de la propriété intellectuelle OU Convention européenne des droits de l'homme et droit privé (3 ECTS)

UE 9 - COMPLÉMENTAIRE 2 (6 ECTS)

- ▶ Deux matières au choix : Procédure pénale ET/OU Droit international privé 2 ET/OU Histoire de la justice

UE 10 - TRANSVERSALE (3 ECTS)

- ▶ Anglais juridique (Mutualisé avec le M1DPG et le M1RSE)

UE 11 - UNITÉ LIBRE

- ▶ Points bonus éventuels : engagement étudiant

MASTER 2^{ème} ANNÉE SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE 1 - FONDAMENTALE 1 (3 ECTS)

- ▶ Rupture du contrat de travail (3 ECTS)

UE 2 - OUVERTURE 2 (5 ECTS)

- ▶ Licenciements économiques collectifs (3 ECTS)
- ▶ Restructurations et statut collectif (2 ECTS)

UE 3 - OUVERTURE 3 (6 ECTS)

- ▶ Formation professionnelle (3 ECTS)
- ▶ Santé et sécurité au travail (3 ECTS)

UE 4 - OUVERTURE 4 (6 ECTS)

- ▶ Durée du travail (2 ECTS)
- ▶ Rémunération (2 ECTS)
- ▶ Gestion des ressources humaines 1 (2 ECTS)

UE 5 - OUVERTURE 5 (2 ECTS)

- ▶ Anglais

UE 6 - OUVERTURE 6 (2 ECTS)

- ▶ Bureautique

UE 7 - OUVERTURE 7 (6 ECTS)

- ▶ Méthodologie et retour d'expérience

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 8 - OUVERTURE 8 (8 ECTS)

- ▶ Négociation collective (4 ECTS)
- ▶ Gestion des ressources humaines 2 (2 ECTS)
- ▶ Pouvoir de l'employeur droit et libertés des salaires (2 ECTS)

UE 9 - OUVERTURE 9 (6 ECTS)

- ▶ Droit public du travail (2 ECTS)
- ▶ Droit syndical (2 ECTS)

UE 10 - OUVERTURE 10 (4 ECTS)

- ▶ Nouvelles technologies et droit du travail (2 ECTS)
- ▶ Contentieux social (2 ECTS)

UE 11 - OUVERTURE 11 (11 ECTS)

- ▶ Comptabilité (1 ECTS)
- ▶ Introduction à la psychodynamique et à la psychopathologie du travail (2 ECTS)
- ▶ Introduction à la sociologie des organisations (2 ECTS)

UE 12 - OUVERTURE 12 (2 ECTS)

- ▶ Anglais

UE 13 - OUVERTURE 13 (5 ECTS)

- ▶ Méthodologie et retour d'expérience

ORGANISATION DE LA FORMATION



▶ **La formation est organisée en 4 semestres.** Le Master 1 est proposé en formation initiale, le Master 2 est organisé en apprentissage, selon un rythme alterné 3 jours en entreprise et 2 jours à l'université.

▶ **En Master 1 (semestres 1 et 2), la formation propose des UE fondamentales, des unités complémentaires et des UE d'enseignements.** Certains cours font partie du tronc commun de la mention. Les UE fondamentales de droit social sont composées de cours magistraux et de travaux dirigés. La présence aux TD est obligatoire (sauf cadre particulier).

▶ **En Master 2 (semestre 3 et 4), la formation en apprentissage se déroule sur une année civile** (de septembre à la même date de l'année suivante). La présence en entreprise ainsi qu'à l'ensemble des cours dispensés est obligatoire. La formation donne lieu à la rédaction d'un rapport d'apprentissage accompagné d'une soutenance orale.

MÉTIER VISÉS



▶ **Juristes en droit social** dans un groupement de droit privé (sociétés industrielles, civiles et commerciales, associations, banques, syndicats, entreprises à statut...);

▶ **Avocats spécialisés en droit social ;**

▶ **Inspection du travail.**

